



Rapport de la mairesse sur la situation financière – Séance du 13 juin 2022

Conformément aux dispositions et obligations de la loi 122 relativement à la transparence et à l'information à transmettre aux citoyens, nous vous présentons le rapport de la mairesse sur la situation financière de la municipalité de Nominingue. Ce rapport vise à améliorer la transparence sur les décisions prises par le conseil municipal et surtout, à privilégier la reddition de compte aux citoyens plutôt qu'au gouvernement provincial, afin que tous puissent être en mesure de suivre la santé économique de notre Municipalité. En vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal, la mairesse doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier annuel préparé par l'auditeur externe et présenté au conseil municipal, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin.

Faits saillants du rapport financier 2021

Le rapport financier annuel de la municipalité de Nominingue a été présenté par notre auditeur, la firme Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l. et déposé lors de la séance du conseil tenue le 9 mai 2022. Le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 indique un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de 833 017 \$ pour l'administration municipale, soit 13 % d'un budget de 6,421 M\$. Au 31 décembre 2021, le surplus accumulé non affecté atteint donc 1,324 M\$, ce qui représente 0,2651 \$ par 100 \$ de richesse foncière uniformisée (RFU), demeurant stable comparativement à 0,27 \$ par 100 \$ de RFU en 2020.

Rapport financier consolidé 2021

Les états financiers audités par la firme Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l. sont consolidés, c'est-à-dire qu'ils incluent les organismes contrôlés de la Municipalité (Complexe environnemental de la Rouge et Régie de collecte environnementale de la Rouge).

| Revenus de fonctionnement | Affectations | Charges de fonctionnement | Excédent de fonctionnement |
|----------------------------------|---------------------|----------------------------------|-----------------------------------|
| 7 203 659 \$ | 1 033 371 \$ | 7 363 162 \$ | 873 868 \$ |

Les résultats attribuables à l'administration municipale seulement vont comme suit :

| Revenus de fonctionnement | Affectations | Charges de fonctionnement | Excédent de fonctionnement |
|----------------------------------|---------------------|----------------------------------|-----------------------------------|
| 7 133 846 \$ | 1 037 649 \$ | 7 338 478 \$ | 833 017 \$ |

Cet excédent budgétaire peut principalement être expliqué comme suit :

L'écart de 713,1 k\$ dans les revenus s'explique essentiellement, encore cette année, par les droits sur les mutations immobilières provenant de l'effervescence exceptionnelle du marché immobilier, lesquels droits ont été de près de 345 k\$ supérieurs au budget prévu en 2021. C'est donc 41,4 % du surplus de l'année 2021 qui est attribuable aux ventes d'immeubles sur le territoire de Nominique.

Également, le contexte économique étant ce qu'il est actuellement, vingt-huit (28) permis pour nouvelles constructions ont été délivrés en 2021 pour une valeur globale de plus de 10,5 M\$. Ces nouvelles constructions auront pour effet de générer des revenus de taxes additionnels pour les prochaines années. Déjà en 2021, ce sont 83,5 k\$ de taxes additionnelles qui ont été perçues.

Finalement, s'additionnent à ces montants la contribution de 192,6 k\$ provenant du ministère des Transports pour les travaux effectués au pont noir, sur le parc linéaire P'tit train du nord.

En ce qui a trait aux dépenses, nous avons dû continuer à adapter les priorités et les activités pour maintenir notre offre de services aux citoyens, en tenant compte des mesures sanitaires en vigueur pour contrer la pandémie de COVID-19. Ceci dit, aucun écart significatif n'a cependant été noté au niveau des charges de fonctionnement, hormis certains des projets qui ont pu être réalisés grâce à différentes affectations. Nous y reviendrons ultérieurement dans ce rapport.

Utilisation de l'excédent de fonctionnement

Une saine gestion financière exige prudence et optimisation des ressources et cela implique que la Municipalité doive prévoir des réserves suffisantes pour faire face aux situations imprévues et exceptionnelles telles que les dépenses potentielles engendrées par la crue printanière et la pandémie de COVID-19. L'excédent de fonctionnement de la Municipalité lui permet donc de se donner les marges de manœuvre nécessaires à la résolution des situations fortuites, tout en maintenant son niveau de services aux citoyens sans augmenter leur fardeau fiscal. Également, l'excédent de fonctionnement sert à couvrir certaines dépenses non récurrentes qui peuvent survenir au fil des ans et contribuer, par exemple, à la protection de l'environnement, à l'essor économique de la Municipalité ou au maintien du taux de la taxe foncière, comme ce fût le cas en 2022 : un montant de 291,2 k\$ provenant du surplus accumulé a déjà été affecté à même le budget de fonctionnement afin de maintenir le taux de la taxe foncière 2022.

Contrôle des dépenses et richesse foncière uniformisée

Selon le profil financier publié en octobre 2021 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le ratio des charges nettes par 100 \$ de richesse foncière uniformisée (RFU) s'établissait à 1,36 \$ au 31 décembre 2020, comparativement à 1,66 \$ pour l'ensemble de la MRC d'Antoine-Labelle (soit 18,1 % inférieur à la moyenne) et à 1,42 \$ pour l'ensemble des municipalités de 2 000 à 9 999 habitants (soit 4,2 % inférieur à la moyenne). Malgré une légère augmentation par rapport à 2019 (6 %), un contrôle rigoureux des dépenses et l'affectation de surplus accumulé lors de l'établissement du budget 2020 ont permis à l'administration municipale de s'acquitter de façon optimale de ses obligations financières sans pour autant accroître le fardeau de la dette ou le fardeau fiscal de ses citoyens outre mesure.

L'exode vers les milieux ruraux se fait sentir à Nominique. En effet, l'augmentation des valeurs sur le marché immobilier, mais aussi les nouvelles constructions et les investissements en rénovations ont contribué à l'augmentation de la RFU, laquelle s'établit à 499,3 M\$ en 2021, soit

une hausse de 5,9 % par rapport à 2020, représentant une hausse davantage marquée que celle enregistrée de 2016 à 2020 (5,08 %). Ces dix dernières années, la RFU a augmenté de 101,4 M\$, soit 25,5 %.

Endettement et valeur des actifs

La dette nette de la municipalité de Nominique et de ses organismes contrôlés s'élève à 2,99 M\$, une diminution de 262,4 k\$ comparativement à 2020. De surcroît, il importe de mentionner qu'au 31 décembre 2021, la valeur consolidée des actifs financiers et non financiers est de 17,4 M\$. Ainsi, la valeur des actifs municipaux est 5,82 fois plus élevée que la dette. Concrètement, c'est l'équivalent d'une hypothèque de 43 k\$ pour une propriété qui en vaudrait 250 k\$.

Également, l'endettement total net par 100 \$ de RFU était de 0,91 \$ au 31 décembre 2020, comparativement à 1,54 \$ pour l'ensemble de la MRC d'Antoine-Labelle (soit 40,9 % inférieur à la moyenne) et à 1,81 \$ pour l'ensemble des municipalités de 2 000 à 9 999 habitants (soit 49,7 % inférieur à la moyenne). Comparativement à l'année précédente, ce ratio demeure stable, ce qui signifie que la croissance de l'endettement est comparable à celle de l'économie locale.

L'endettement total net par unité d'évaluation est de 1 070 \$ en 2020, comparativement à 2 165 \$ pour l'ensemble de la MRC d'Antoine-Labelle (soit 50,6 % inférieur à la moyenne) et à 3 870 \$ pour l'ensemble des municipalités de 2 000 à 9 999 habitants (soit 72,4 % inférieur à la moyenne).

Investissements et réalisations marquantes de 2021

En 2021, la Municipalité a pu réaliser plusieurs projets et investissements grâce à ses réserves particulières et à son fonds de roulement, mais aussi grâce à l'obtention de diverses subventions gouvernementales. Parce que l'accent a été mis sur l'optimisation des dépenses afin d'en faire plus avec moins, nous avons pu mener à bien les projets initialement prévus tout en conservant un niveau d'endettement et un fardeau fiscal raisonnables.

Parmi les projets majeurs qui ont pu se matérialiser en 2021, on compte notamment :

- le déneigement des rues, des trottoirs et des stationnements à l'interne
- l'acquisition d'une seconde niveleuse
- l'achat d'un nouveau camion 10 roues
- l'achat d'une faucheuse, pour effectuer les travaux à l'interne
- l'acquisition d'une ensacheuse pour la gestion des impacts de la crue printanière
- l'acquisition d'un VTT pour le Service incendie
- la réfection de plusieurs sections de chemins : Alouettes, Chapleau, Montée-Vachet, Chardonnerets, Gélinothtes, Petit-Gard
- la construction d'un trottoir face à l'hôtel de ville
- le prolongement et le bouclage de l'aqueduc sur les chemins Tour-du-Lac, Merisiers et Saint-Charles-Borromée, ainsi que l'élimination de la purge sur la rue des Merles
- la mise en œuvre d'un plan d'action visant à améliorer la gestion des eaux pluviales de l'émissaire des Merisiers
- la poursuite des démarches dans le dossier des égouts : viser une réduction de la consommation d'eau potable
- la mise en place d'un plan de gestion des goélands au Grand lac Nominique
- la poursuite des actions pour contrer le myriophylle à épis
- la participation financière à l'amélioration de la descente publique du Lac Lesage

- la poursuite du plan d'entretien et mise aux normes des bâtiments municipaux (arrêts-neige et gouttières, travaux électriques, etc.) et de nos infrastructures de loisirs, récréatives et sportives
- le réaménagement de la cuisine et l'installation de thermopompes dans la salle J.Adolphe-Ardouin
- la poursuite de la phase III du Plan de protection et de valorisation du parc Le Renouveau Rosaire-Sénécal
- l'amélioration du sentier d'hébertisme au parc Le Renouveau Rosaire-Sénécal
- l'entretien des sentiers de ski de fond à l'interne (au parc Le Renouveau Rosaire-Sénécal et sur le champ de pratique du Club de golf), incluant l'acquisition d'un VTT et d'une dameuse
- la poursuite du projet de réfection de la patinoire, incluant skatepark et pickleball
- l'achat d'une nouvelle surfaceuse
- l'ajout d'un module d'escalade, d'une aire de conversation et l'amélioration des aménagements et de l'éclairage dans le parc Grégoire-Charbonneau
- l'octroi d'un contrat pour l'élaboration des plans et devis pour la réfection des terrains de tennis au parc Grégoire-Charbonneau
- l'aménagement du terrain des jardins communautaires
- la tenue d'une formule adaptée du Nomicamp estival dans un contexte de COVID-19
- la consultation publique visant le renouvellement de la politique Municipalité Amie des Aînés et politique Familiale Municipale
- la citation de l'Église de Nomingue comme bien patrimonial
- le soutien à différents organismes, notamment le comité des Gares, le Festival classique des Hautes-Laurentides, ainsi que les Gardiens du patrimoine archéologique
- la poursuite du soutien à l'Association Développement de Nomingue (ADN), notamment l'octroi d'une aide financière sous forme de subvention et sous forme de prêt pour la réouverture de la quincaillerie
- la poursuite de la contribution à l'organisme Plein air Haute-Rouge pour le développement d'un parcours aquatique sur la rivière Rouge
- l'adhésion à la campagne d'attractivité territoriale L'Autre Laurentides
- la refonte du site Web
- la poursuite d'une gestion rigoureuse à l'interne des personnes endettées envers la Municipalité, notamment via la démarche de vente pour taxes
- le maintien de nos différents programmes d'aide et incitatifs financiers

À la lumière des résultats précédemment mentionnés, bien qu'ils témoignent de la rigueur et du professionnalisme dont fait preuve notre administration municipale, de nombreux enjeux et défis sont à prévoir pour l'avenir, notamment en ce qui a trait au capital humain et à l'environnement, pour ne nommer que ceux-ci. En ce sens, nous demeurerons vigilants face à ces enjeux afin de continuer de favoriser le bien-être global de notre communauté.

En terminant, je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe, tant le conseil municipal que les employés municipaux pour leur engagement à offrir un service d'une grande qualité et à répondre efficacement aux nombreuses attentes de nos citoyens.

Francine Létourneau

Francine Létourneau
Mairesse